

*Conférence CODATU XVII - Mobilité Intelligente, Inclusive et Soutenable  
Hyderabad (Inde) - 4-6 novembre 2017*



RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE ET  
DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

KONAN Yao Godefroy - ECHUI Aka Désiré

La présente communication expose les déterminants du projet de renouvellement de 50 000 véhicules lancé en 2014 en CI.

Elle présente ses articulations, ses résultats ainsi que ses insuffisances et propose des aménagements à opérer pour accélérer la mise en œuvre dudit projet.

- Engagements internationaux en matière de développement durable
- PND 2011-2015 et 2016-2020
- SDUGA/STUGA à l'horizon 2030

## Contexte

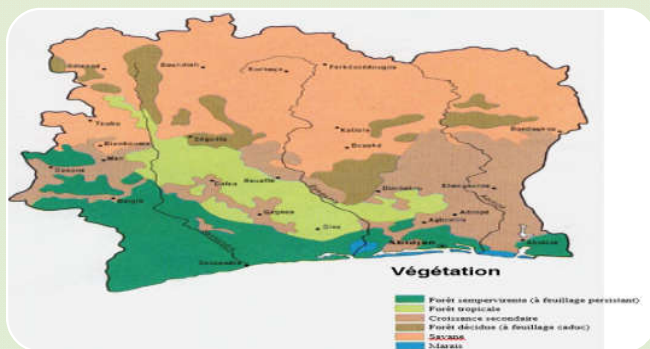
## Objet et problématique

- Renouvellement du parc automobile
- Réduction du nombre et de la gravité des accidents de la route

- Rajeunissement du parc automobile visant l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des accidents de la route

## Méthodologie et résultats attendus

# Présentation de la Côte d'Ivoire



## Géographie

Le Côte d'Ivoire a un relief plat à l'échelle nationale.

Sa végétation varie des forêts tropicales dans le Sud à la savane au Nord.

4 grands fleuves : Comoé, Bandama, Cavally et Sassandra.

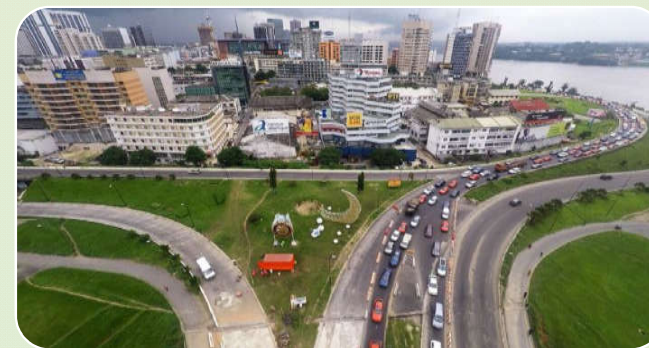
Terres agricoles (20%)  
Prairies et pâturages (40%)  
Terres forestières (33%)



## Population

La population nationale estimée à 22,671 millions en 2014 devrait atteindre 31 841 millions en 2030.

La population urbaine représente 50% de la population nationale en 2014 contre 46% en 1998.



## Economie

La croissance a été portée en 2016 par l'énergie, la construction et les mines.

L'agriculture d'exportation a vu une baisse de production notamment le café (-16.6%), le cacao (-26.5%) la noix de cajou (-7.5%) et l'ananas (-27%)

La production vivrière a augmenté de 6% en 2014

# Configuration du parc automobile ivoirien



Le parc automobile estimé en 2007 par la SICTA **est de 474 873 véhicules** dont **66% de voitures particulières**

L'on enregistre chaque année en moyenne **44 545 immatriculations**

Le **parc national** est estimé **en 2016** à **636 551 véhicules** avec **80% pour Abidjan (498 531 véhicules)**

Le **taux de couverture de la visite technique** est estimé à **61% en 2016** contre **73% en 1999**

# Pollution atmosphérique due aux véhicules automobiles

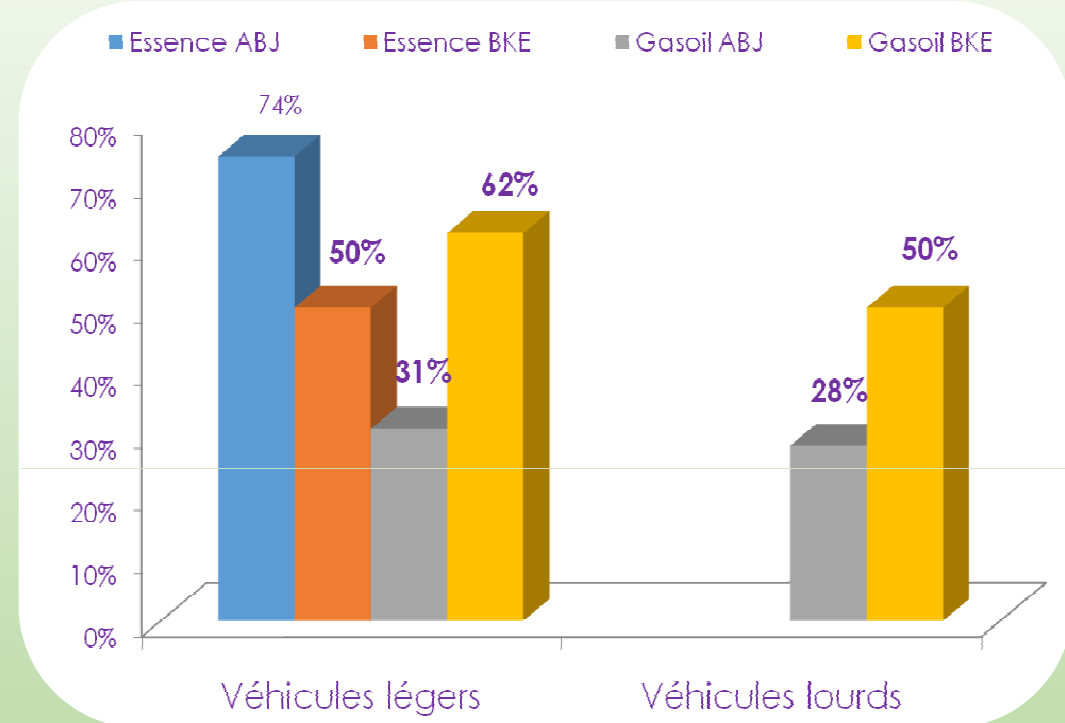
Etude commandée en 2014 par le MINESUDD pour l'analyse des gaz d'échappement des véhicules automobiles à Abidjan et Bouaké

En l'absence de textes fixant les limites d'émission automobile de polluants (**Nox**, **CO**, **HC**, **PM**), les analyses ont été effectuées sur la base des normes EURO

Les émissions de CO<sub>2</sub> ne sont pas prises en compte dans les normes EURO

Les normes EURO fixent les limites maximales de rejets de polluants par les véhicules automobiles

# Pollution atmosphérique due aux véhicules automobiles



Valeurs élevées de CO,  
NOx, HC et poussières  
rejetés dans l'air

Importance des rejets de  
CO par les véhicules hors  
normes EURO

# Stratégie de renouvellement du parc ivoirien



Massification des opérations de renouvellement pour doter les transporteurs de véhicules neufs à moindre coût



FDTR, organe directeur de la politique, transformé par décret en un EPIC



Mobilisation de financements auprès des bailleurs de fonds



# Mesures réglementaires de soutien au projet

Signature en février 2017 du décret relatif à la qualité de l'air fixant les valeurs limites des rejets de polluants par les pots d'échappement des véhicules automobiles

Valeurs limites maximales d'émission de polluants par un véhicule léger

Valeurs limites maximales d'émission de polluants par un véhicule lourd

Valeurs limites maximales d'émission de polluants par une motocyclette

Agés des véhicules	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	COV (g/km)	Particules (g/km)
0 à 5 ans	2,00	0,25	0,12	0,15	0,10
6 à 10 ans	3,00	0,37	0,12	0,19	0,10
11 à 15 ans	4,00	0,40	0,20	0,20	0,10
16 à 20 ans	4,50	0,60	0,30	0,30	0,10
21 ans et plus	5,00	0,80	0,50	0,50	0,10

Paramètres				
CO (g/kWh)	NOx (g/kWh)	HC (g/kWh)	COV (g/kWh)	Particules (g/kWh)
20,8	5,4	0,09	1,7	0,13

Type de moteur	Paramètres			
	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	COV (g/km)
2 temps	8	7,5	4	0,1
4 temps	13	3	3	0,3

# Mesures réglementaires de soutien au projet

Projet de décret portant fixation des **durées d'exploitation des véhicules affectés au transport** public ou privé de personnes ou de marchandises

- 5 ans pour les taxis
- 10 ans pour les minicars de 9 à 34 places
- 10 ans pour les camionnettes jusqu'à 5t
- 15 ans pour les cars de plus de 34 places
- 15 ans pour les camions (plus de 5t)

# Mesures réglementaires de soutien au projet

Projet de décret portant **limitation de l'âge des véhicules importés d'occasion** en Côte d'Ivoire

- 2 ans pour les taxis
- 5 ans pour les minicars de 9 à 34 places
- 5 ans pour les camionnettes de 5t max
- 7 ans pour les cars de plus de 34 places
- 7 ans pour les camions de 5 à 10t
- 10 ans pour les camions de plus de 10t

# Résultats obtenus au 30 juin 2017



## SOTRA

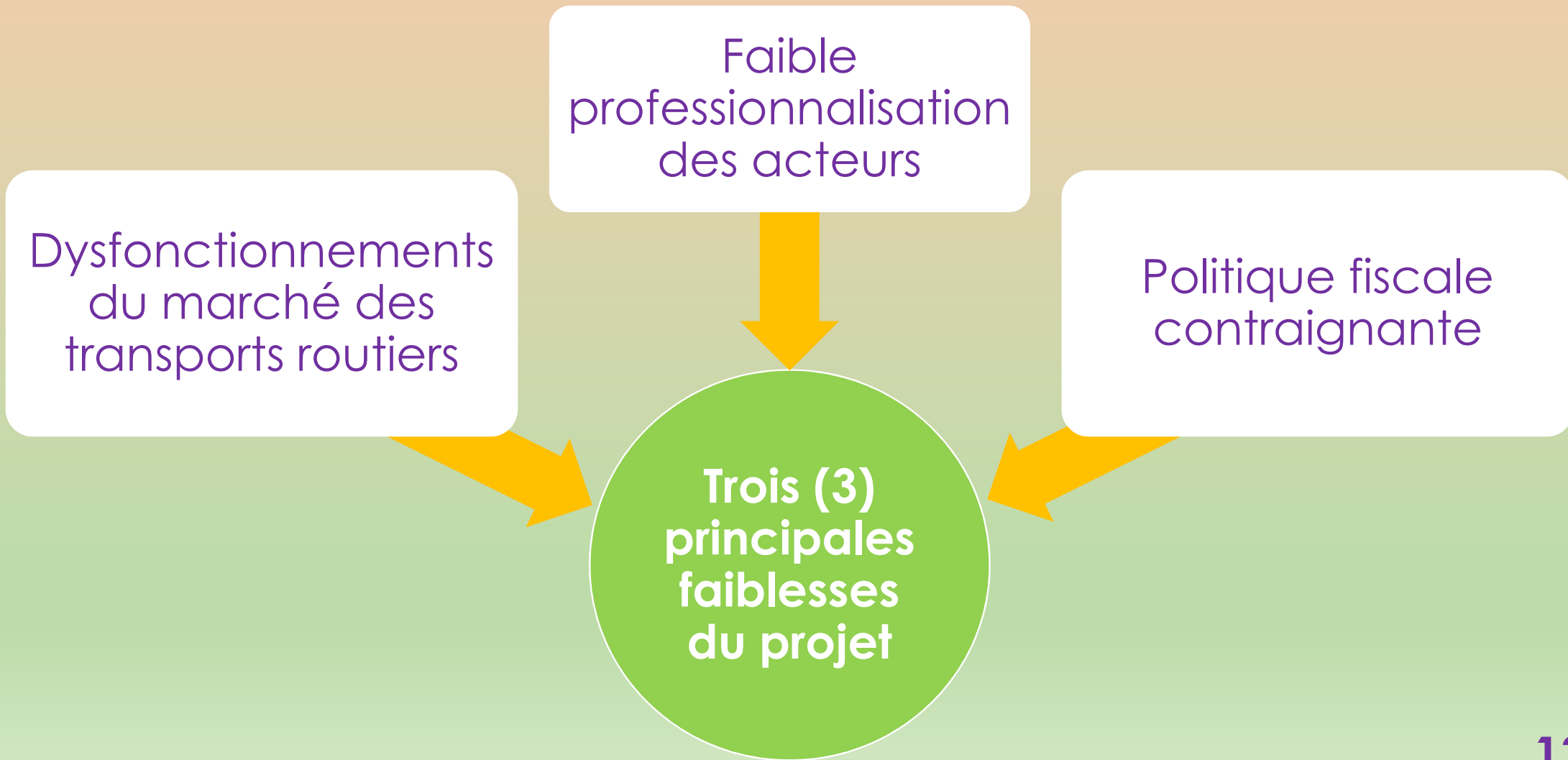
**300 autobus** livrés sur  
**500 prévus**, soit un taux  
de réalisation de **60%**.



## Transporteurs artisanaux

**200 véhicules** acquis sur  
**50 000 prévus**, soit un taux  
de réalisation de **0,4%**.

# Dysfonctionnements dans la mise en œuvre du projet



# Propositions de recadrage du projet

Apporter en amont une réponse satisfaisante aux 3 faiblesses identifiées (*dysfonctionnements, professionnalisation et fiscalité*)



Adopter une nouvelle stratégie s'appuyant sur un processus participatif impliquant tous les bénéficiaires du projet



Risques d'échecs de l'opération de renouvellement de 50 000 véhicules au regard du faible pouvoir d'achat des populations notamment à Abidjan où un ménage a des revenus mensuels de **336 \$ US**

# Conclusion et perspectives

## *Traduction des engagements pour le développement durable*

- fixation des valeurs limites des paramètres de la qualité de l'air
- projet de fixation des durées d'exploitation des véhicules
- projet de limitation de l'âge des véhicules importés d'occasion

## *Objectifs du projet de renouvellement*

- lutter contre la pollution atmosphérique
- réduire le nombre et la gravité des accidents de la route liés au mauvais état mécanique du parc
- soutenir les gestionnaires des entreprises de transport routier

## *Recommandations pour garantir des résultats satisfaisants au projet*

- adopter une approche participative impliquant le Haut Conseil
- vulgariser les textes réglementaires
- constituer en GIE les transporteurs
- former les gestionnaires à tenir une comptabilité de trésorerie
- former les conducteurs à l'éco-conduite

## Conclusion et perspectives

**Prendre une disposition fiscale pour exonérer de droits de douane l'importation des véhicules neufs**

Assainir le marché des transports routiers

**Négocier un partenariat gagnant - gagnant avec les banques commerciales pour le financement**

Organiser un atelier réunissant toutes les parties prenantes au projet pour garantir son succès